

ESS ET NATIONS UNIES

Un rapprochement récent

Antoine MASQUELIN

*Avant-propos par
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | DÉC 14
Économie sociale



COMPRENDRE POUR AGIR

ESS ET NATIONS UNIES
Un rapprochement récent

Antoine MASQUELIN
Avant-propos par Denis STOKKINK

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Le concept de l'ESS selon les Nations Unies	4
1. Définition de l'ESS	4
2. Les organisations d'économie sociale et solidaire	5
3. Le développement de l'ESS	5
II. L'action des Nations Unies pour l'ESS	7
1. La Task Force pour l'ESS	7
2. L'Académie sur l'économie sociale et solidaire de l'OIT	8
3. Le programme My.Coop	10
III. Quelques cas de promotion de l'ESS par les Nations Unies	12
1. 2012, l'année internationale des coopératives	12
2. La conférence internationale sur l'économie sociale d'octobre 2012	13
3. La première réunion du Groupe Pilote de l'ESS	15
CONCLUSION	17

AVANT-PROPOS

Depuis 1945, les Nations Unies sont le réceptacle d'échanges d'idées et de réalisations concrètes qui ne cessent de croître avec la mondialisation qui touche l'économie, les mouvements sociaux, les idées.

Les Nations Unies ne sont pas une organisation en tant que telle mais bien une coupole composée de beaucoup de structures qui réunissent en règle générale les États, sauf l'Organisation Internationale du Travail (OIT) au sein de laquelle les partenaires sociaux sont également consultés.

L'économie sociale et solidaire (ESS) n'est prise en compte dans l'agenda des Nations Unies et ses organisations (en particulier l'OIT) que depuis peu. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS a voulu mettre en avant ce mouvement récent de reconnaissance de l'ESS à l'échelle internationale en présentant quelques premiers éléments à ce sujet.

Nous souhaitons mettre en avant ce phénomène pour que l'ESS puisse trouver écho dans les enjeux sociétaux à tous les échelons, et notamment au niveau mondial, en étant mieux comprise dans les prochains Objectifs du Millénaire par exemple.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

INTRODUCTION

Le sommet de Rio en 1992 (Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement - CNUED), s'inspira du rapport Brundtland (« Notre avenir à tous ») pour élaborer sa vision du développement durable défini comme : « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »¹.

Dans ce cadre, le développement durable est décrit autour de trois piliers² : le progrès économique, la justice sociale et la protection de l'environnement. Le programme d'action Agenda 21³ est également né de cette vision. Celui-ci contient 40 chapitres sur la mise en place d'un développement durable pour la planète au niveau des collectivités locales qui sont encouragées à participer dans cette démarche de développement durable avec les partenaires locaux et la population.

Depuis 2002, la notion de culture fait aussi son apparition au sein du développement durable, car elle est génératrice d'identité, de patrimoine et de richesse. Aujourd'hui, cette union de concepts sociaux, économiques, environnementaux, et culturels mènent au développement d'un secteur économique et social qui promeut la solidarité et la coopération au lieu de l'économie de marché classique.

C'est pourquoi plusieurs organisations des Nations Unies ont commencé à s'intéresser à ce mode de développement alternatif et à travailler à la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Cette note d'analyse se propose de présenter de façon synthétique les liens entre l'économie sociale et les Nations Unies en s'appuyant sur plusieurs exemples dont l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire montée par l'OIT et son Centre International de Formation à Turin.

1 Plakalo S. (et al), *La transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*, Bruxelles, Pour la Solidarité, Mars 2013

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

I. Le concept de l'ESS selon les Nations Unies

1. DÉFINITION DE L'ESS

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) présente l'économie sociale et solidaire comme une notion désignant des entreprises et organisations (coopératives, mutuelles, associations, fondations, et entreprises sociales) ayant comme spécificité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et de promotion de la solidarité⁴.

Ces organisations décident de leurs orientations selon des principes impliquant la participation de tous leurs membres mais aussi travailleurs, usagers et consommateurs.

L'OIT définit six caractéristiques concernant les Organisations d'Économie Sociale et Solidaire (OESS)⁵ :

- La **participation** : les membres de l'OESS sont propriétaires et participent activement à la prise de décisions, dans un processus participatif. Cette participation s'inscrit dans la logique « une personne, une voix ». Chacun peut s'exprimer dans le processus décisionnel et prendre part au vote avec l'idée d'égalité entre les membres. Le degré de participation peut varier selon les OESS.
- La **solidarité** : les OESS sont souvent qualifiées de « Solidaires » dans la mesure où elles participent à l'inclusion sociale. Ces organisations sont aussi facteurs d'innovation car elles cherchent à répondre aux besoins sociaux des membres et usagers en développant de nouvelles réponses à ceux-ci.
- Le **volontariat** : les membres des OESS s'y engagent de manière volontaire et participent aussi à la gestion de l'OESS.
- La **dimension collective** : les OESS rassemblent des individus unis afin de répondre tant à leurs besoins qu'à ceux des acteurs extérieurs. Ainsi naît une identité collective distinguant les OESS des entreprises et organisations classiques.
- L'**autonomie** : les OESS sont gérées par les membres. Les décisions doivent être prises de façon démocratique.
- La **fonction économique et sociale** : l'ESS est souvent confondue avec une « économie du pauvre » alors qu'elle ne l'est pas forcément. Des individus d'horizons différents s'associent librement en choisissant les finalités de leur OESS sans chercher de profit pour leur investissement, dans un processus démocratique.

S'il est difficile de trouver une définition universelle de l'ESS, la reconnaissance de cette forme d'économie est bien amorcée par l'intérêt que les organisations des Nations Unies comme l'OIT lui portent.

4 ITC-ILO (2013), *Guide – Économie Sociale et Solidaire*, Turin

5 *Ibid.*

2. LES ORGANISATIONS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'OIT distingue plusieurs formes d'OESS⁶ :

- Les coopératives
- Les mutuelles
- Les associations ou organisations communautaires
- Les fondations
- Les entreprises sociales

Ces organisations participent au développement local et impliquent les citoyens dans ce développement.

3. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS

Du 6 au 8 mai 2013⁷, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a organisé avec l'OIT une conférence sur le thème « Potentiel et limites de l'économie sociale et solidaire. » La conférence a attiré une assistance nombreuse et variée d'environ 300 participants, dont de hauts fonctionnaires d'institutions des Nations Unies telles que le BIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ONU Femmes et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). D'autres organisations et réseaux internationaux étaient représentés, tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Réseau intercontinental pour l'économie sociale et solidaire (RIPESS), les Rencontres du Mont-Blanc et le Comité économique et social européen (CESE). Durant cette conférence, il fut question du développement de l'ESS.

Comme expliqué plus haut, le potentiel de l'ESS est important parce qu'il favorise le développement local et durable. L'ESS parvient à se substituer à des formes traditionnelles d'entreprises dans un contexte de crise. Mais une croissance des OESS ne doit pas mener à des choix à opérer entre certaines finalités, au détriment d'autres ; en s'intégrant dans les logiques de marché classiques, des OESS pourraient en effet risquer de perdre leurs idéaux ou leur gestion démocratique et participative.

Selon l'UNRISD, afin d'être attractive, l'ESS doit présenter deux points⁸ : la confiance des gens et l'innovation sociale. Les OESS doivent faire connaître leurs valeurs éthiques et montrer qu'elles peuvent peser dans le débat public. Elles doivent éviter de passer par les moyens de financement traditionnels et plutôt passer par des méthodes alternatives comme des banques sociales.

Les Nations Unies recommandent que les gouvernements soutiennent l'ESS par des politiques publiques et par des lois. Par exemple, le Québec s'est doté d'une loi cadre sur l'ESS en Octobre 2013⁹. Elle est ancrée dans une tradition de l'ESS au Québec, très forte depuis les années 1980 et liée aux mouvements sociaux. Il faut donc que le soutien des gouvernements soit réel en laissant aux OESS toute la liberté dont elles ont besoin.

⁶ ITC-ILO (2013), *Guide – Économie Sociale et Solidaire*, Turin

⁷ UNRISD, (2013), *Potentiel et limites de l'économie sociale et solidaire*. En ligne : [http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpAuxPages\)/AB859B9C34B83AE7C1257BE200529AAA/\\$file/01f%20-%20SSE%20Event%20French%20for%20web.pdf](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpAuxPages)/AB859B9C34B83AE7C1257BE200529AAA/$file/01f%20-%20SSE%20Event%20French%20for%20web.pdf) Consulté le 3 Octobre 2014

⁸ *Ibid.*

⁹ UNRISD, (2013), *Potentiel et limites de l'économie sociale et solidaire*. En ligne : [http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpAuxPages\)/AB859B9C34B83AE7C1257BE200529AAA/\\$file/01f%20-%20SSE%20Event%20French%20for%20web.pdf](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpAuxPages)/AB859B9C34B83AE7C1257BE200529AAA/$file/01f%20-%20SSE%20Event%20French%20for%20web.pdf) Consulté le 3 Octobre 2014

De leur côté, les Nations Unies estiment que l'ESS est en mesure de relever les grands défis du développement actuel. L'ONU cherche donc à attirer l'attention sur cette économie alternative. Par exemple, l'OIT soutient le milieu des coopératives depuis 1920 en aidant les États à améliorer la législation coopérative. Au départ, son rôle était essentiellement informatif en collectant des données sur la question des coopératives dans plusieurs pays. À partir des années 1950, en collaboration avec le PNUD, le BIT a conduit plusieurs missions en vue de conseiller les pays du Sud sur le droit coopératif. En 1966, le BIT se dote de la recommandation n°127 sur le rôle des coopératives dans le développement économique et social dans les pays en voie de développement, et dans tous les pays aujourd'hui.

Les organisations des Nations Unies se familiarisent donc avec le domaine de l'ESS depuis plusieurs décennies. Et continuent de défendre cette alternative économique.

II. L'action des Nations Unies pour l'ESS

1. LA TASK FORCE POUR L'ESS

La Conférence de l'UNRISD de mai 2013 a débouché sur la création d'une Task Force des Nations Unies dédiée à la promotion de l'ESS. En Juin 2014 ses membres étaient¹⁰ : Organisation internationale du Travail (OIT) ; Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Programme commun ONUSIDA (ONUSIDA) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) ; ONU Femmes ; Programme alimentaire mondial (PAM) ; Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ; Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

Et en tant que membres observateurs¹¹: Les Rencontres du Mont-Blanc (RMB) – Forum International des Dirigeants de l'Économie Sociale et Solidaire.

Si le but de cette Task Force est la promotion de l'ESS au sein des Nations Unies, elle vise aussi à soutenir l'intégration de la question de l'ESS dans les cadres politiques nationaux et internationaux.

Dans le cadre de l'agenda de développement Post 2015 et de la promotion des modes de développement favorisant le dynamisme économique, la promotion sociale et la protection de l'environnement, ce groupe vise à :

- Améliorer la reconnaissance des OESS
- Promouvoir et consolider les connaissances sur l'ESS
- Soutenir la mise en place d'un environnement politique et législatif favorable à l'ESS
- Assurer la coordination dans l'établissement de partenariats

La Task Force estime que l'ESS est indispensable afin d'atteindre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux ainsi que les approches intégrées inhérentes au concept de développement durable. La position de la Task Force est la suivante¹² :

- La transition du travail informel vers le travail décent : l'ESS permet de lutter contre le travail précaire et défend le travail décent. Pour cela, les OESS peuvent jouer un rôle clé de par leur nature. Les coopératives sont souvent des employeurs importants dans certains pays. Elles aident à l'accès aux financements, aux services et aux marchés. L'accès aux financements est bénéfique pour les travailleurs du secteur informel voulant se lancer dans l'entrepreneuriat social.
- Une économie et une société vertes : l'ESS doit permettre une transition économique tout en veillant à la protection de l'environnement. Les OESS ont tendance à avoir un faible impact

10 UNRISD, (2014), *Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development*, En ligne : <http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/search/4FB6A60F1DBA5995C1257D1C003DAA2A?OpenDocument> Consulté le 3 Octobre 2014

11 UNRISD, (2014), *Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development*. En ligne : <http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/search/4FB6A60F1DBA5995C1257D1C003DAA2A?OpenDocument> Consulté le 3 Octobre 2014

12 Ibid.

écologique en raison de leur système de production. En outre, les coopératives forestières jouent un rôle non négligeable dans la protection environnementale en veillant à une gestion durable des ressources naturelles.

- Un développement économique local : les OESS participent au développement local, elles génèrent des emplois et répondent à des besoins non satisfaits. De par leurs principes, les OESS inspirent la confiance et peuvent jouer un rôle dans le développement local participatif.
- Villes et installations durables : les OESS ont un potentiel non négligeable de construction d'espaces durables. Elles peuvent remplir des objectifs sociaux et environnementaux tels que fournir des services de proximité, ou encore promouvoir la culture locale.
- Le bien-être et l'empowerment des femmes : les femmes sont très présentes au sein des OESS, car elles sont ouvertes aux personnes ayant des difficultés à accéder au marché de l'emploi. Au sein des OESS, la gestion du temps est plus flexible ce qui leur permet d'allier la vie professionnelle et privée. Les OESS facilitent ainsi l'émancipation et l'autonomisation des femmes.
- La sécurité alimentaire : à travers des coopératives agricoles, c'est un nombre important de petits producteurs qui s'organisent. Ces derniers deviennent plus autonomes et pèsent plus auprès des décideurs publics.
- Une couverture médicale universelle : l'ESS est un partenaire important dans la délivrance de soins de santé. Différentes OESS offrent des accès aux soins de santé au niveau local.
- Une finance alternative : les coopératives financières ont su résister à la crise. Les programmes communautaires d'épargne et les monnaies alternatives jouent un rôle important dans le développement local.

2. L'ACADÉMIE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE L'OIT

À l'occasion de la Conférence régionale de l'OIT sur l'économie sociale, qui s'est tenue à Johannesburg en octobre 2009, plus de 200 experts ont proposé un programme de développement des capacités de l'ESS. L'OIT s'est dite prête à appuyer les initiatives de promotion et d'élargissement de l'ESS. Pour cela elle proposait 4 mesures¹³ :

- **Promotion** : populariser le concept d'économie sociale grâce aux partenaires, aux organisations des Nations Unies, et des réunions régionales.
- **Services** : en plus de renforcer les capacités des États vis-à-vis de l'ESS, l'OIT propose des services de conseil dans les domaines en rapport avec l'ESS.
- **Connaissances** : investir davantage dans la recherche afin de mieux cerner la contribution de l'ESS au développement socio-économique.
- **Établissement de normes** : tenter d'élaborer une définition universelle de l'ESS via la Conférence Internationale du Travail.

Quant au Centre International de Formation de l'OIT (CIF-OIT) à Turin, il proposa trois activités complémentaires¹⁴ :

13 OIT, (2010), Social and Solidarity Economy Academy. En ligne : http://socialeconomy.itcilo.org/fr/accueil?set_language=fr Consulté le 3 Octobre 2014.

14 *Ibid*

- Produire une publication complète sur la Conférence de Johannesburg.
- Impulser un groupe de travail de l'OIT pour réviser le plan d'action ainsi que sa mise en œuvre.
- Organiser une académie de deux semaines sur l'ESS.

Cette dernière proposition a été étudiée lors de la réunion du groupe de travail de l'OIT sur l'économie sociale en février 2010, dont les membres ont décidé de soutenir une « Académie sur l'Économie Sociale » qui serait organisée chaque année. La première édition a eu lieu en octobre 2010 au Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT) à Turin en Italie. La seconde édition eut lieu au Québec, à Montréal, la troisième eut lieu à Agadir au Maroc et enfin, la quatrième eut lieu à Campinas au Brésil.

L'Académie de l'OIT sur l'Économie Sociale et Solidaire est un programme de formation interrégional réunissant des praticiens et décideurs politiques du monde entier dans l'optique d'un partage d'expériences et d'une rencontre avec des spécialistes de premier plan.

Les objectifs de cette académie sont¹⁵ :

- Acquérir une meilleure compréhension de l'ESS
- Montrer l'ESS comme une voie alternative de développement et contribuant à la promotion du travail décent
- Renforcer l'impact de l'ESS auprès du public

Les participants de l'Académie doivent pouvoir à la fin de cette formation¹⁶ :

- Mieux comprendre les différents domaines où l'ESS peut jouer un rôle
- Mieux comprendre le cadre législatif de l'ESS dans le monde
- Identifier un environnement viable pour les OESS
- Prendre connaissance des expériences réussies d'OESS et s'en inspirer
- Utiliser des outils de promotion de l'ESS

Du 28 juillet au 1er août 2014 se tint la 4ème Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire au Brésil à Campinas. La thématique de cette année fut centrée sur les organisations de l'ESS (OESS) avec une approche en termes de développement inclusif et durable. L'objectif principal de cette édition fut également de donner une meilleure compréhension de l'ESS et d'observer la contribution qu'elle peut avoir envers le développement inclusif et durable.

Cette édition mit à disposition des participants du matériel d'apprentissage avec plusieurs modules centrés autour de thèmes liés à l'ESS¹⁷ :

- Comprendre l'économie sociale et solidaire
- Gouvernance et gestion des OESS
- Le cadre politique du développement des OESS
- Établir l'ESS par les partenariats et les réseaux

15 OIT (2010), Social and Solidarity Economy Academy. En ligne : http://socialeconomy.itcilo.org/fr/accueil?set_language=fr Consulté le 3 Octobre 2014

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

- Les contributions de l'ESS à l'agenda pour le travail décent
- Les syndicats et l'ESS

Avant la rencontre à Campinas, deux Webinars ont également été organisés. Il s'agit de 90 minutes de séminaires interactifs via internet où les participants et les organisateurs peuvent échanger entre eux. Cela permettait aux participants d'échanger leurs expériences mais aussi de voir comment ils intégraient les modules mis en ligne.

C'est donc par ces moyens que l'OIT entend promouvoir l'ESS auprès d'un public curieux d'en apprendre davantage. Mais ce n'est pas le seul programme en lien avec l'ESS que l'OIT propose. Citons par exemple le programme My.Coop du CIF-OIT.

3. LE PROGRAMME MY.COOP

Ce programme est une formation sur la gestion des coopératives agricoles. Il fut créé en partenariat avec des agences de coopération au développement, des coopératives, des centres de formation coopératifs, des producteurs et des institutions des Nations Unies. On y retrouve l'unité Coop Africa de l'OIT, Agriterra, la FAO, le CIF-OIT, l'Institut Tropical Royal, l'université de Wageningen¹⁸.

Il s'agit de modules de cours créés en 2011 sur la gestion de coopératives agricoles et leur nécessité d'être plus équitables, redistributives, démocratiques et soutenant une économie sociale et solidaire.

Pour l'OIT, les coopératives sont importantes pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des humains. Elles fourniraient, selon l'OIT, plus de 100 millions d'emplois inscrits dans le cadre de l'Agenda pour le travail décent. Elle définit les coopératives selon la recommandation n°19319 : « [...] *le terme coopérative désigne une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs aux moyens d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.* »

Cette formation concerne surtout les coopératives de production agricole, possédées par des individus engagés dans la production de biens et de services. Les membres des coopératives sont des producteurs indépendants et gérant leur production. Seuls, les petits producteurs seraient rapidement mis en concurrence avec d'autres producteurs de taille moyenne ou grande, tout en étant soumis aux directives de ces producteurs (par exemple les prix sur le marché) sans pouvoir réagir.

Nombre de ces coopératives s'organisent en structures fédératives ou en union de coopératives. Ces structures aident les coopératives à peser au niveau économique local. Elles doivent être productives et sont confrontées à divers défis comme la réglementation sur les marchés, le climat mais aussi la gouvernance et gestion.

Le kit de modules de My.Coop est donc lié au renforcement de gestion de coopératives agricoles afin de permettre à leurs membres d'accéder à des services de qualité. Ce programme s'inspire d'une série de programmes datant des années 1978 à 1990. De nos jours, cette formation est le fruit de plusieurs partenariats avec l'OIT mais aussi de plusieurs agences des Nations Unies.

Cette formation se compose de quatre modules, un manuel pour le formateur, ainsi qu'une plateforme d'apprentissage à distance. Ces modules sont divisés en plusieurs thèmes²⁰ :

18 OIT, (2011), *Rural development through decent work*, En ligne : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_167315.pdf Consulté le 3 Octobre 2014

19 OIT, (2002). Conférence Internationale du Travail. En ligne : <http://www.ilo.org/images/empent/static/coop/pdf/French.pdf> Consulté le 3 Octobre 2014

20 OIT (2011), *Rural development through decent work*. En ligne : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_167315.pdf Consulté le 3 Octobre 2014

- Notions de base sur les coopératives agricoles
- Les services assurés par les coopératives
- La fourniture d'intrants agricoles
- Les opérations de marketing des coopératives

Les coopératives occupent une place centrale dans le cadre du développement durable, au niveau local. Avec un manque de visibilité au niveau national et international, les politiques ne valorisent pas assez le potentiel véritable des coopératives, même si cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas reconnues par les organisations internationales. L'OIT, tout comme d'autres organisations des Nations Unies, reconnaît que les coopératives sont le type d'organisation qui permet de réduire le mieux la pauvreté et l'exclusion.

III. Quelques cas de promotion de l'ESS par les Nations Unies

1. 2012, L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES

L'Assemblée Générale des Nations Unies du 18 Décembre 2009 « *proclame l'année 2012 Année internationale des coopératives* »²¹. Les Nations Unies reconnaissent l'importance des coopératives dans le processus de développement local. Et à travers cette résolution du 18 Décembre 2009, les Nations Unies espèrent encourager le développement des coopératives dans le monde, car elles sont incontournables dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire.

Cette année particulière devait permettre de :

- Développer les connaissances du public sur les coopératives ainsi que leurs contributions socio-économiques concernant les Objectifs du Millénaire
- Promouvoir le développement des coopératives
- Encourager les gouvernements à encadrer les coopératives selon une législation et des règles en faveur du développement des coopératives

12

Plusieurs activités ont eu lieu pendant cette année :

- La rencontre « *Harnessing the Cooperative Advantage to Build a Better World* »²² qui s'est tenue du 4 au 6 Septembre au Centre de Conférence des Nations Unies (UNCC) à Addis Abeba, en Ethiopie. Ce forum eut pour tâche d'observer les meilleurs moyens pour les coopératives de contribuer au développement socio-économique et au renforcement de capacités des communautés, de partager les expériences des participants, mais aussi d'étudier la manière dont les coopératives peuvent influencer sur les défis locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
- L'événement lors de la Journée Internationale des Coopératives « *Sustainable Development Goes Local: How New York City Cooperatives Are Advancing the UN Millennium Development Goals* »²³ s'est tenu le 12 Juillet 2012 à New York, et avait pour objectif d'accroître la visibilité des coopératives qui participent au développement durable des différentes communautés. Les discussions évoluèrent autour de thèmes comme la définition d'une coopérative, leur contribution envers les Objectifs du Millénaire, l'identification des acteurs, la promotion des coopératives, les principes coopératifs, leurs liens avec le développement économique, leurs avantages et leur avenir.
- Lors du High Level Segment of the Economic and Social Council (ECOSOC) « *Promoting Decent Work in Rural Areas for Achieving Food Security* »²⁴ du 3 juillet 2012. La contribution des coopératives à la sécurité alimentaire y fut promue. Selon la FAO le pilier du développement rural se trouve dans la création de nouveaux emplois et l'amélioration de la qualité de vie des individus. L'objectif de cette rencontre fut donc le renforcement du dialogue entre les

21 Nations Unies (2010), Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 2009, New-York : Nations Unies

22 UNDESA-DSPD (2012), Expert Group Meeting, <http://social.un.org/coopsyear/egm.html>, consulté le 29 Septembre 2014

23 UNDESA-DSPD (2012), Concept Note: International Day of Cooperatives Special Event, <http://social.un.org/coopsyear/documents/conceptnote-12july2012.pdf>, consulté le 29 Septembre 2014

24 UNDESA-DSPD (2012), Promoting Decent Work in Rural Areas for Achieving Food Security, <http://social.un.org/coopsyear/documents/Concept%20Note.PDF>, consulté le 29 Septembre 2014

Organisations des Nations Unies, les gouvernements, et la société civile dans le cadre de la promotion du travail décent.

- La conférence « *Cooperatives and the Role of Information and Communication Technologies (ICTs)* »²⁵ se tint à New York, le 6 juin 2012. Elle étudia la manière dont les moyens de communication pouvaient renforcer les capacités et l'efficacité du mouvement coopératif.

Mais si les coopératives font bien partie des Organisations d'Économie Sociale et Solidaire, elles ne sont pas le seul type. D'autres événements ont soutenu la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire dans le monde. Comme par exemple la Conférence Internationale sur l'Économie Sociale de 2009.

2. LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE D'OCTOBRE 2012

Du 19 au 21 Octobre 2009, à Johannesburg (Afrique du Sud), s'est tenue une conférence de l'OIT sur le thème : « La réponse de l'Afrique à la crise à travers l'économie sociale ». Cette conférence s'inscrivait dans le contexte de la crise que vivait l'Afrique. La conférence étudiait les nouveaux modèles de mondialisation²⁶ qui seraient inclusifs, porteurs d'égalité et sans domination du secteur économique sur le social, le culturel et l'environnemental. Or si des mouvements coopératifs sont apparus dès les indépendances en Afrique, sans soutien politique, ces mouvements disparurent.

Lors de cette conférence, on fit aussi l'état des lieux de l'économie sociale dans plusieurs pays d'Afrique. Ainsi il fut montré qu'au Bénin, l'économie sociale reste un secteur actif, surtout grâce aux coopératives financières²⁷.

Cette conférence aboutit à l'adoption d'un plan d'action qui fut approuvé par tous les membres de la conférence. Ce plan se définit en plusieurs points²⁸ :

- Une définition commune de l'économie sociale : « *L'économie sociale est un concept qui désigne des entreprises et organisations – en particulier les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales – qui ont comme spécificité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et de promotion de la solidarité* »²⁹
- La reconnaissance du rôle de l'ESS dans la réponse à la crise multidimensionnelle, ainsi que la diversité des composantes de l'ESS
- La mobilisation nécessaire des gouvernements qui doivent établir des moyens pour la promotion des OESS dans leur pays
- L'ESS est reconnue comme une alternative pour un développement durable dans les secteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels
- L'OIT note aussi la résistance des OESS dans un contexte de crise et est consciente de la nécessité de la promotion de cette forme d'activité économique
- La contribution des OESS à l'agenda du travail décent, et à sa réponse à la crise alimentaire et environnementale est également reconnue

25 UNDESA-DSPD (2012),

26 OIT (2009), *L'économie sociale – Une réponse africaine à la crise mondiale*, Document de travail pour la Conférence régionale de l'OIT sur l'Économie Sociale (Johannesburg, 19-21 Octobre 2009)

27 *Ibid*

28 *Ibid*.

29 OIT (2009), *L'économie sociale – Une réponse africaine à la crise mondiale*, Document de travail pour la Conférence régionale de l'OIT sur l'Économie Sociale (Johannesburg, 19-21 Octobre 2009)

- La nécessité d'établir les moyens de développer des liens entre acteurs de l'ESS est aussi soulignée

Ce plan définit aussi plusieurs objectifs stratégiques³⁰ :

- **Au niveau mondial** : « *Améliorer la reconnaissance des entreprises et organisations de l'économie sociale et accroître les partenariats avec les entreprises et organisations de l'économie sociale.* »
 - Engager une discussion au sein de l'OIT sur la contribution des entreprises et organisations de l'économie sociale à l'Agenda pour le travail décent ;
 - Accroître la capacité de l'OIT à promouvoir les entreprises et organisations de l'économie sociale ;
 - Promouvoir le rôle des entreprises et organisations de l'économie sociale dans le cadre des événements internationaux et régionaux de l'OIT (colloques sur le travail décent, ateliers tripartites, conférences régionales, etc.) ;
 - Construire des partenariats et des réseaux inter-régionaux en terme de relations Nord-Sud et Sud-Sud.
- **Au niveau régional** : « *Améliorer les connaissances en matière de promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale et renforcer les réseaux africains de l'économie sociale* ».
 - La mise en place d'un observatoire régional consacré à la promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale en Afrique qui fournirait des statistiques et comprendrait une base de données des experts, des législations, des politiques, des outils, des travaux de recherche, des réseaux, des bonnes pratiques, etc. ;
 - Le soutien à la création ou au renforcement de l'existence de réseaux panafricains de promoteurs de l'économie sociale, en s'appuyant sur des plateformes nationales de coordination, de défense et de dialogue ainsi que sur d'autres réseaux nationaux existants, notamment à travers des conférences régionales régulières ;
 - L'identification des principaux acteurs et promoteurs de l'économie sociale en Afrique et la création d'un réseau d'expertise dans le domaine de la promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale. Créé pour les acteurs, promoteurs et décideurs politiques de l'économie sociale, ce réseau aurait pour objectif de recueillir et de partager des expériences et des bonnes pratiques dans la région et au-delà.
- **Au niveau national**³¹ : « *Établir un environnement politique, juridique et institutionnel favorable aux entreprises et organisations de l'économie sociale ainsi que renforcer et promouvoir les structures de l'économie sociale au niveau national* ».
 - Soutenir la création de plateformes nationales de coordination, de défense et de dialogue parmi les mandants de l'OIT, les entreprises et organisations de l'économie sociale, les promoteurs de l'économie sociale et les décideurs politiques ;
 - Établir, en recourant au dialogue et par l'intermédiaire de plateformes nationales, des plans d'actions nationaux détaillés et spécifiques à chaque pays qui soient conformes aux cadres politiques et institutionnels et aux initiatives en matière d'économie sociale existant dans le pays ;
 - Développer les capacités des mandants et des autres parties prenantes de l'économie sociale en termes de systèmes de supervision et de mesure des performances économiques, sociales

30 *Ibid.*

31 OIT (2009), *L'économie sociale – Une réponse africaine à la crise mondiale*, Document de travail pour la Conférence régionale de l'OIT sur l'Économie Sociale (Johannesburg, 19-21 Octobre 2009)

et environnementales de l'économie sociale, en s'appuyant sur les outils et le savoir-faire existant dans le monde, et les adapter au contexte régional ;

- Renforcer les capacités des entreprises et organisations de l'économie sociale en élaborant des programmes de cours adéquats dans les universités et institutions de formation ;
- Développer la collaboration entre les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement en vue de renforcer les entreprises et organisations de l'économie sociale.
- **Au niveau micro et/ou méso³²** : « *Améliorer l'efficacité des entreprises et organisations de l'économie sociale afin qu'elles deviennent plus efficaces et performantes et contribuent à répondre aux besoins des populations en termes de création de revenus, de protection sociale, de promotion de l'emploi, de droits au travail, de sécurité alimentaire, de protection environnementale, de lutte contre le VIH/SIDA, d'élimination du travail des enfants et d'atténuation des effets de la crise* ».
- Accroître les capacités des entreprises et organisations de l'économie sociale en mettant en relation les institutions de soutien à l'économie sociale et les institutions de formation en Afrique avec les coopératives, les mutuelles, les associations et les entreprises sociales ;
- Soutenir, dans le cadre d'un processus de dialogue, les autorités locales et les autres parties prenantes de l'économie sociale dans l'intégration des dynamiques de l'économie sociale afin d'assurer l'élaboration de projets et d'initiatives durables et favorables sur les plans économique, social et environnemental ;
- Utiliser et mobiliser les connaissances et le savoir-faire de l'OIT et d'autres partenaires de développement pour renforcer les capacités (par l'intermédiaire des unités techniques et des programmes nationaux/régionaux de coopération technique), afin de faciliter et de soutenir le renforcement des capacités et la création d'outils pour les organisations faitières des coopératives, des mutuelles et des associations ;
- Améliorer et maintenir l'accès aux services financiers, aux services aux entreprises ou aux services sociaux pour la majorité des populations vulnérables (en particulier les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants travailleurs, les personnes affectées par le VIH/SIDA) en favorisant leur participation dans les coopératives, associations, mutuelles, fondations et les entreprises sociales, en s'appuyant sur les initiatives et les traditions locales.

Ainsi, l'OIT s'est dotée d'un plan d'action concernant la promotion de l'ESS mais pas uniquement en Afrique, puisqu'elle entend agir tant au niveau mondial que régional voire local. Cette conférence fut l'occasion d'échanger sur les pratiques, mais aussi d'établir une politique commune sur l'ESS. Cette conférence fut aussi le point de départ pour certaines activités dont l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire.

3. LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE PILOTE DE L'ESS

Le 22 Septembre 2014, l'association Les Rencontres du Mont Blanc (RMB) organisa à New York, au siège des Nations Unies, la première rencontre du Groupe Pilote de l'ESS.

Les RMB, créées en 2005, rassemblent des dirigeants des entreprises sociales dans le but de bâtir des projets durables³³. Il s'agit de montrer la voie d'un entrepreneuriat alternatif et respectueux en terme de développement durable. Chaque année les RMB réunissent des acteurs de la promotion de l'ESS, que

³² *Ibid.*

³³ RMB (2012), Les Rencontres du Mont Blanc, <http://www.rencontres-montblanc.coop/>, consulté le 30 Septembre 2014.

ce soient des gestionnaires d'OESS, ou des représentants d'ONG ou d'Organisations Internationales. Mais il ne s'agit pas d'une simple rencontre entre acteurs de l'ESS, mais de mise en place de projets concrets en faveur du renforcement de l'ESS³⁴.

Parmi les projets des RMB, on retrouve l'idée de favoriser la reconnaissance internationale de l'ESS. Pour cela les RMB mènent plusieurs activités dont³⁵ :

- « *Un Cahier d'initiatives des Rencontres du Mont-Blanc – Forum International des Dirigeants de l'Économie Sociale et Solidaire qui a pour objectif de mettre en lumière des initiatives et des projets en cours de réalisation ou achevés à travers le monde.*
- *L'"Agora des Projets", inventée par les RMB, constitue le terreau fertile des innovations duquel émergent autant d'initiatives et de projets internationaux économiquement, socialement et écologiquement responsables.*
- *La création du Groupe Pilote international de l'économie sociale et solidaire, dont l'objectif est de promouvoir l'économie sociale et solidaire, regroupe des États, des institutions internationales et des organisations de la société civile ».*

C'est en Novembre 2013 que cette plateforme du Groupe Pilote apparaît à Chamonix lors de la 6^e édition du Forum International des Dirigeants de l'ESS. Parmi ses membres, on retrouve plusieurs États dont la France, l'Équateur, le Maroc, le Luxembourg, la Colombie, et le Québec en tant qu'observateur, ainsi que des institutions nationales et internationales. Ce Groupe Pilote vise à promouvoir l'ESS au niveau mondial et à développer des politiques publiques en sa faveur. Ce groupe pourra défendre des propositions concrètes auprès des organisations internationales lors de grands sommets.

16

Lors de la rencontre du 22 Septembre, plusieurs pays ont émis la volonté de suivre les travaux du Groupe Pilote. À travers une étude comparative des lois sur l'ESS dans le monde, le Groupe a pu construire les bases d'un travail de soutien aux politiques publiques en faveur de l'ESS. Cette dernière est apparue comme un outil complet et innovant répondant aux défis de la société³⁶.

Le Groupe a souligné que l'ESS était une économie à part entière au même titre que les secteurs privé et public.

On arrive aussi en 2015, qui est la date butoir des Objectifs du Millénaire. L'ESS est faiblement représentée et on remarque un manque de connaissances important. Le Groupe Pilote entreprend donc également de mieux valoriser la place de l'ESS au sein des Objectifs du Millénaire.

Le Groupe constate aussi que si l'ESS est forte au niveau local, il faut la développer au niveau macro ; il faut aménager l'ESS et la rendre efficiente sur les plans économiques et humains. Il faut donc promouvoir l'ESS dans les politiques publiques au niveau international.

34 ITC-ILO (2013), *Guide – Économie Sociale et Solidaire*, Turin

35 RMB (2012), Les Rencontres du Mont Blanc, <http://www.rencontres-montblanc.coop/>, consulté le 30 Septembre 2014.

36 RMB (2012), Les Rencontres du Mont Blanc, <http://www.rencontres-montblanc.coop/>, consulté le 30 Septembre 2014.

CONCLUSION

Les OESS sont véritablement des actrices économiques. Elles mobilisent des ressources et produisent des biens et des services. Mais afin de croître, elles doivent s'imposer auprès des législateurs et des politiques.

Les Nations Unies voient le potentiel de l'ESS dans les défis de développement actuels. Elles suggèrent donc aux gouvernements de prêter attention à ces formes alternatives d'économie inclusive. Dans le cadre de l'Agenda Post-2015, les Nations Unies préconisent une meilleure intégration des politiques économiques, sociales, et environnementales, la réduction de la pauvreté, la promotion du travail décent, de l'égalité des sexes, et le renforcement des capacités pour faire face à la crise.

De par leurs formations et programmes, les Nations Unies montrent un réel intérêt pour l'ESS et font de sa promotion un axe important dans le cadre du développement durable. L'OIT gère plusieurs programmes, dont l'Académie sur l'économie sociale et solidaire ou le programme My.COOP qui permet de former des experts en coopératives.

Les Nations Unies effectuent aussi un travail de réflexion et de promotion de l'ESS à travers des conférences et des formations. Le problème est que ces outils ne sont pas toujours connus. Les Nations Unies ne sont pas seules, certains groupes internationaux agissent aussi avec les Nations Unies en faveur de la promotion de l'ESS comme les Rencontres du Mont Blanc.

Cette Note d'analyse est une publication électronique qui peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

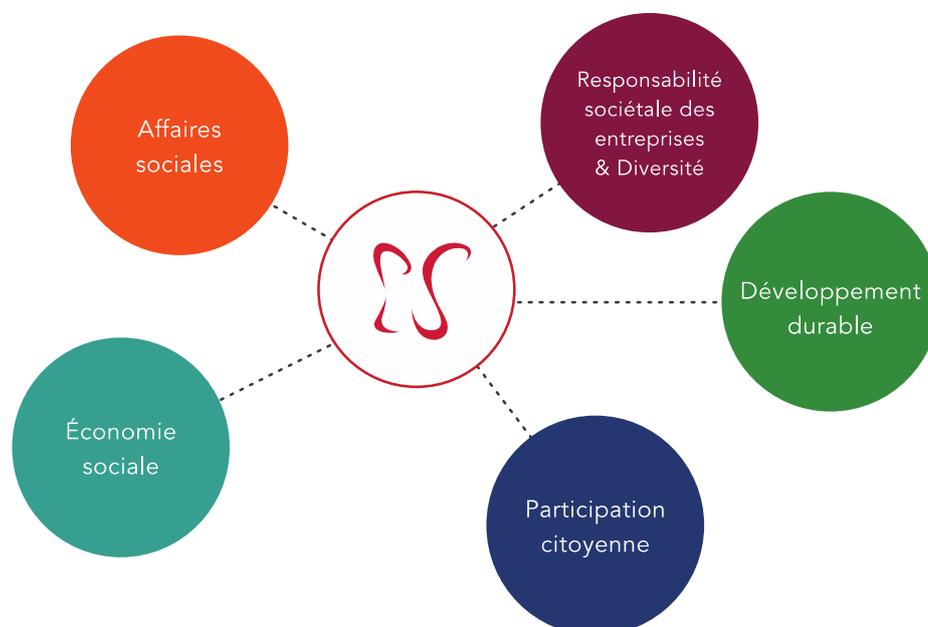
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSES - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *La violence à l'égard des femmes : état des lieux des législations européennes.* Victoria Hansen, novembre 2014
- *L'économie circulaire : changement complet de paradigme économique ?* François Sana, novembre 2014
- *Art et handicap en Communauté française de Belgique : bonnes pratiques.* François Meresse et Sanjin Plakalo, octobre 2014
- *Les discriminations sur les réseaux sociaux - Partie 2.* François Sana, juillet 2014.
- *Les « Roms » dans l'Union européenne : enjeu d'inclusion sociale.* Estelle Huchet, juillet 2014
- *L'engagement de personnes issues de l'immigration dans le choix d'un logement décent à Bruxelles.* Marie Leprêtre, juillet 2014
- *Vers l'égalité femmes-hommes dans l'ESS?* Manon Désert, juillet 2014
- *Culture et territoire urbain - Focus sur Bruxelles.* Elise Dubetz, juillet 2014

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, octobre 2014
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, mars 2013
- *Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles.* Elise Dubetz, septembre 2012
- *Les Emplois Verts, une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe.* Lise Barutel, mai 2012

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines.* Maïté Crama, juin 2014
- *Les enjeux santé & logement en Région bruxelloise.* Rachida Bensliman, septembre 2013
- *L'impact de la 6^e réforme de l'État belge sur sa représentation au Conseil de l'UE : le cas de la filière emploi.* François Moureau, mars 2013
- *Services de proximité & nouvelles technologies : une union prometteuse pour l'économie plurielle.* Fanny Cools, septembre 2012

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, soucieuse de l'harmonie sociétale et environnementale des territoires susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles sont confrontées nos sociétés.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS investit depuis plus de dix ans dans la promotion de ces nouvelles formes d'entreprendre et poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles pistes comme les emplois verts, les coopératives d'énergies renouvelables ou encore la culture vecteur d'inclusion.

Depuis 1945, les Nations Unies sont le réceptacle d'échanges d'idées et de réalisations concrètes qui ne cessent de croître avec la mondialisation. L'économie sociale et solidaire n'étant prise en compte que depuis peu dans l'agenda des Nations Unies et de ses organisations comme l'OIT, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS veut mettre en avant ce mouvement récent de reconnaissance de l'ESS à l'échelle internationale en présentant des premiers éléments à ce sujet.

De par leurs formations et programmes, les Nations Unies montrent depuis peu un réel intérêt pour l'ESS et font de sa promotion un axe important dans le cadre du développement durable. Cette note d'analyse propose de présenter de façon synthétique les liens entre l'économie sociale et les Nations Unies en

s'appuyant sur plusieurs exemples concrets, dont l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire montée par l'OIT et son Centre International de Formation à Turin. Les Nations Unies effectuent en effet actuellement un travail de réflexion et de promotion de l'ESS à travers des conférences et des formations. Outre la présentation des programmes de l'ONU dédiés à l'ESS, cette note présente également la façon dont l'ESS est définie à l'échelle des Nations Unies.

Nous souhaitons ainsi mettre en avant ce phénomène de reconnaissance internationale de l'ESS pour que cette dernière puisse trouver écho dans les enjeux sociétaux à tous les échelons, et notamment au niveau mondial, en étant mieux comprise dans les prochains Objectifs du Millénaire par exemple.

Collection « Notes d'Analyse » dirigée par Denis Stokkink

